

Service public de l'emploi SPE Amt für den Arbeitsmarkt AMA

Service de l'action sociale SASoc Kantonales Sozialamt KSA

Bd de Pérolles 25, 1701 Fribourg

T +41 26 305 96 00 www.fr.ch/spe

16002

Accord de collaboration

Le Pôle Insertion+ a pour but d'optimiser la réinsertion professionnelle de demandeurs d'emploi bénéficiant ou ayant bénéficié de l'aide sociale par une intervention conjointe et intensive de spécialistes de l'insertion professionnelle et de l'action sociale (art. 86 LEMT).

Pour atteindre ce but, le Pôle Insertion+ devra :

- > évaluer votre situation sociale et professionnelle
- > définir les mesures appropriées
- > assurer un suivi personnalisé
- > proposer des emplois vacants.

Afin que les deux institutions (ORP et SSR) puissent échanger les données nécessaires et pertinentes pour l'évaluation de votre situation professionnelle et sociale (notamment pour clarifier les questions de ressources matérielles, de réinsertion sociale et de capacité de travail), il est indispensable que vous nous donniez votre accord. Ces informations proviennent et/ ou sont transmises aux dispositifs suivants :

- > SPE/ORP
- > Services sociaux régionaux (SSR)
- > Pôles Insertion+.

Dans le cadre défini ci-dessus, j'accepte de collaborer avec le Pôle Insertion+ et j'autorise les représentants de l'assurance-chômage et de l'aide sociale à consulter les dossiers constitués par chacune des institutions et à échanger les informations nécessaires pour me permettre de me réinsérer sur le marché de l'emploi.

NOM et Prénom : Adresse :	
N° AS:	
Date :	
Signature du bénéficiaire :	
et / ou signature du représentant légal :	

Le bénéficiaire répond aux critères d'entrée suivants :

- > est un demandeur d'emploi sans droit ou en fin de droit LACI
- > bénéficie ou a bénéficié de prestations matérielles de l'aide sociale dans les 12 mois précédents
- > est motivé, c'est-à-dire qu'il a signé ledit accord de collaboration

Avis ORP	Avis SSR
☐ Entrée dans la structure acceptée ☐ Entrée dans la structure non acceptée Motif du refus :	☐ Entrée dans la structure acceptée ☐ Entrée dans la structure non acceptée Motif du refus :
Date:	Date:
Signature:	Signature:

Le présent accord ne prendra effet que s'il est signé par les trois parties.

Remarques:

- > dérogation possible pour les demandeurs ou demandeuses d'emploi bénéficiant de l'aide personnelle sans avoir bénéficié de l'aide matérielle durant les 12 derniers mois selon la note du 13.11.2018 relative à l'accès au PI+ de DE sans droit à l'aide matérielle
- > exception possible pour les demandeurs d'emploi ou demandeuses d'emploi ne bénéficiant ni de l'aide matérielle ni de l'aide personnelle sous réserve de l'accord du Pôle insertion +